

LE PROJET SUP AGRO OYO¹

A La nature du projet Sup Agro Oyo

Le pôle universitaire Sup Agro Oyo envisagé, s'inscrit dans le cadre de la déconcentration de l'enseignement universitaire en république du Congo. Ce pôle s'appuiera sur un potentiel d'entreprises forts (industries naissantes, routes et voies navigables, aéroport, hôtels, proximité géographique des pays voisins, etc.) dans la région de la cuvette. Il s'insère dans le cadre ambitieux de la politique de l'aménagement du territoire et bénéficie de fait d'un large soutien tant institutionnel (ministères, autorités locales et préfectorales, entreprises, ...), qu'universitaire (Institut de Développement Rurale - IDR), et industriel.

L'offre de formation conçue dans le cadre de ce projet d'établissement, est professionnalisante et s'articule autour d'un pôle agro industriel. Le statut du nouvel établissement est d'emblé envisagé comme étant très professionnalisant à l'image des IUT et des BTS Les diplômés du futur établissement sont appelés à s'intégrer et à créer ou développer des compétences dans les différentes entreprises et industries de la région et du Congo. Un accent particulier est mis sur leur caractère opérationnel dès la fin de leur formation.

L'impact du projet se mesura à long terme avec notamment des perspectives de développement pour toute la région et le ralentissement de l'exode rural. Les formations universitaires seront le prolongement indispensable à l'offre des formations primaires et secondaires déjà dispensées dans la région. L'offre formation proposée doit pouvoir apporter une réponse à la problématique de l'emploi tant en termes d'insertion des futurs diplômés dans l'industrie locale naissante, qu'en termes de création de nouveaux emplois et de nouvelles entreprises.

B - La commande du Ministère de l'Enseignement Supérieur du Congo

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MES) du Congo s'est adressé à l'UEVE (Université d'Evry Val d'Essonne) pour répondre à cette demande. Celle ci s'inscrit dans le cadre habituel d'une coopération universitaire Nord-Sud. Elle est toutefois originale car dès le départ le partenaire du Sud, demande à celui du nord de rechercher d'autres partenariats en vue de satisfaire la demande initiale dont on imagine à ce moment qu'elle s'appuiera indiscutablement sur des formations autour de l'agriculture. Dans cette optique l'UEVE conclut un partenariat Nord - Nord avec le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, à travers la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF) de la région Centre.

Une procédure globale d'exécution de la commande est négociée entre l'UEVE et le MES. Elle à été scindée en plusieurs étapes qui ont visées à produire les principaux documents suivants :

1- **Un rapport d'opportunité**, pour valider la commande initiale. Ce rapport a confirmé la faisabilité d'une telle université et en a définit les contours. L'établissement envisageable est bâti autours de trois filières : a) la filière primaire pour l'agriculture et des productions animales et végétales ; b) la filière secondaire destinée accompagner la mécanisation des activités de productions et de transformations des produits agro forestier « maintenance, électromécanique, etc. » ; C) une filière tertiaire destinée à la vente, au commerce international, à la création ainsi qu'à la gestion des entreprises.

2- **Des référentiels professionnels et de formations**. Ce document s'appuie sur le rapport d'opportunité et propose les programmes des formations ainsi qu'une répartition semestrielle des enseignements compatibles avec le LMD.

3- **Une estimation des coûts des équipements**. Ce document estime l'ensemble des équipements du futur établissement.

4- **Une estimation des surfaces**. Ce document inhabituel dans le cadre d'ingénierie pédagogique à permis de faire un cadre nécessaire en direction des architectes. Il a permis de faire prévaloir les préoccupations lié aux enseignements professionnalisés (notion de groupe pour les

¹ Article écrit par : Pierre NGAE (chef de projet, UEVE Evry) et Gilles TATIN (DRIF Centre) - Formation Agricole et Rurale – Congo

TATIN Gilles, Délégué Régional Ingénierie de Formation - Animateur national réseau DRIF (perdiems pris en charge pas son organisation) - DRAF-SRFD Centre - Cité administrative Coligny - 131 rue du Faubourg Bannier - 45000 ORLEANS
Tél : 02.48.69.74.63 – Port : 06.70.33.26.80 (portable) – Courriel : gilles.tatin@educagri.fr ou drif.centre@educagri.fr

apprentissages, nécessité de concevoir des lieux d'expérimentation pratiques, création d'une exploitation agricole pédagogique, ...)

C - Les relations entre les différents types d'intervenants du Nord et du Sud

L'ingénierie pédagogique a été conçue au Nord (équipe projet Nord) et a été validée au Sud (équipe projet Sud). La démarche de validation a permis des échanges avec de multiples intervenants du milieu agro industriel du Congo :

L'équipe projet Nord a été constituée de l'UEVE et de son partenaire la DRAF Centre. Elle est constituée des responsables des ingénieries de chacune des trois filières, sous la direction d'un chef de projet Nord et du directeur de l'IUT d'Evry.

L'équipe projet Sud est bâtie sous une forme similaire à celle du Nord, de façon à constituer des binômes autour de chacune des filières. Elle est dirigée par un chef de projet Congolais, sous l'autorité du cabinet du MES.

La validation des différents documents (évoqués plus haut) a nécessité une rencontre avec les acteurs du milieu agro industriel congolais en raison du caractère professionnalisant de l'établissement. Ces rencontres ont été l'occasion de dresser le bilan de l'implication des entreprises dans les formations professionnalisées. Le lien université-entreprises s'est avéré encore peu propice à l'épanouissement de la professionnalisation. Il s'agit là de travailler avec des acteurs du Sud (enseignants, universitaires, entreprises) qui manque d'expérience dans cette pratique et d'habitudes de travail partenarial. Ce projet d'établissement professionnalisé est d'un intérêt national, sa pertinence repose sur un constat d'insatisfaction de l'existant ; la faible insertion des jeunes diplômés dans le monde de l'entreprise, l'inadéquation des formations avec les besoins des entreprises ...

Les relations avec les différents partenaires en vue de la réalisation de ce projet, on nécessité beaucoup d'échanges et de débats. Tout ce travail de réflexion a été possible grâce à l'appui ou au portage politique du projet. La politique d'appui du MES, relayant l'esprit de la professionnalisation des enseignements a d'emblée été comprise et admise par les entreprises. Au terme de trois années de construction collective, une vision partagée du projet a émergée et les acteurs travaillent ensemble pour le développement d'un complexe universitaire professionnalisant et au service du milieu professionnel.

D - Le partenariat Nord-Nord dans le cadre de la formation agricole et rurale

Dans le cadre de ses missions la DRAF Centre a été sollicitée (novembre 2005) au travers du Délégué Régional à l'Ingénierie de Formation (DRIF), pour conduire un chantier d'ingénierie de formation à l'international, s'inscrivant dans la politique de déconcentration de l'enseignement supérieur de la République du Congo.

Cette demande d'expertise et d'appui à l'ingénierie pour la mise en œuvre de formations universitaires supérieures est portée par l'UEVE qui, compte tenu de ses compétences, s'est rapprochée de la DRAF Centre pour ce qui est du volet agricole des travaux.

L'UEVE a pris la décision de confier la rédaction du programme de formation agricole (qualifiante et diplômante) à la DRAF-SRFD Centre.

I - Les travaux la DRAF Centre en matière de formation agricole et rurale

Dans un premier temps l'écriture du document s'est faite sur la base de différentes expériences en Afrique (Cameroun, Tunisie, Niger, Mauritanie) mais sans avoir été confronté directement aux contextes et réalités agricoles du Congo. Les activités agricoles du référentiel professionnel ont été écrites de manière transversale à l'ensemble des métiers que recouvre l'emploi de « technicien de gestion d'unité agricole ».

Dans un deuxième temps, au cours d'une mission sur place, le contenu de formation a été présenté sous forme de cadre général à développer et adapter, après analyse des situations agricoles et réalités locales, régionales et nationales. Une réflexion forte et une concertation locale entre les acteurs (élus, ministères concernés, administratifs, entrepreneurs, enseignants, chercheurs, ...) a permis de faire évoluer le dossier en cohérence avec les réalités du pays et les besoins de formation agricole. Les compétences et les unités d'enseignement ont ainsi été contextualisées pour répondre aux besoins des personnes en fonction des systèmes de production

mis en œuvre, des attentes des institutions d'emploi et des souhaits d'insertion professionnelle des « techniciens de gestion d'unité agricole ».

Dans un troisième et dernier temps, la finalisation d'un document écrit a permis de faire des propositions concrètes (référentiels professionnel et de formation agricole, pré-requis à l'entrée en formation, implication du milieu professionnel agricole dans le dispositif, stage en entreprise, exploitation agricole à vocation pédagogique, ...) en vue de mettre en œuvre un dispositif de formation « agro-industrie » venant s'associer aux autres formations de l'université.

II - Les principes généraux d'une professionnalisation réussie

La création de filières d'enseignements professionnalisés s'articule autour de trois grands principes : la définition des métiers et l'écriture des référentiels professionnels, le choix d'un public sélectionné, et le partenariat université / entreprises.

1 - La définition des métiers et l'écriture des référentiels professionnels

C'est le point de départ pour la création de formations professionnalisées. Il s'agit de définir le type de métiers visant à satisfaire les besoins des entreprises du bassin naturel d'influence de la formation que l'on souhaite mettre en place. Le plus souvent ces besoins sont définis à court et moyen termes. Dans les pays développés ce bassin d'influence est le plus souvent régional voir départemental. Au Congo, dans la région de la cuvette, il existe certes un embryon viable d'entreprises industrielles, nécessitant à long terme une main d'œuvre qualifiée, mais ce tissu régional reste faible et ne saurait justifier à lui seul une offre de formation universitaire pérenne. Il s'agit dans cette approche particulière de définir en partie les métiers à l'échelle du pays tout entier et ou d'anticiper le devenir de cette région dans la cadre de l'aménagement du territoire congolais. Ainsi la définition des métiers s'appuie certes sur le tissu industriel existant, mais doit aussi anticiper les besoins futurs en termes de métiers. De fait les formations s'inscrivant cette logique d'anticipation et de professionnalisation s'appuient sur la connaissance des métiers, renforcent le caractère opérationnel et visent à la création de petites et moyenne entreprises.

2 - Un public sélectionné

Il s'agit en effet de sélectionner les étudiants afin d'assurer la qualité de la formation. Cette sélection se justifie par un coût élevé par étudiant pour ce type de formation (de 50 à 100% de plus que pour une formation universitaire classique). Au-delà de la qualité des individus, celle du système éducatif en amont doit pouvoir répondre aux pré-requis des formations professionnalisées. Il s'agit à long terme, de sélectionner les étudiants ayant eu la meilleure formation en amont, afin de s'assurer de leur réussite tant scolaire que professionnelle.

3 - Le partenariat Université / Entreprises

Éléments clés de toute filière professionnalisée, ce partenariat (idée maîtresse du dispositif) consiste à postuler que les entreprises autant que les universitaires sont détenteurs d'un savoir et qu'à ce titre, ils sont tous les deux sont acteurs de la formation. L'entreprise est ainsi intégrée dans la vie de l'établissement. Elle est étroitement associée à la définition des programmes, aux jurys de recrutement et de passage. Elle participe également à la pédagogie en dispensant des enseignements au sein de la structure de formation. C'est en outre par ce biais et par celui des projets tutorés (projet se situant entre la pédagogie et les préoccupations des industriels), que les préoccupations des entreprises sont réellement prises en compte dans les enseignements. L'objectif de l'étudiant étant l'insertion dans le monde économique, une grande part de la formation s'effectue directement en entreprise par le biais de stages à différents niveaux. L'entreprise joue un rôle important à ce stade de la formation car elle prépare concrètement l'insertion des futurs étudiants dans le monde du travail.

Pour ce faire, l'entreprise Congolaise est prête à s'impliquer dans la professionnalisation : c'est la conclusion des différents entretiens avec le patronat et de la table ronde du 14 février 2005 portant sur les enjeux de professionnalisation au Congo. Les entreprises sont prêtes à prendre leur responsabilité dans ce vaste chantier de formations universitaires professionnalisantes, en proposant des stages aux étudiants et en participant financièrement, le cas échéant. En effet, elles souhaitent une amélioration tant qualitative que quantitative de l'offre de formation locale et surtout des formations qui correspondent au besoin du marché de l'emploi.

III- Les trois filières de formation professionnalisante envisagées

1 - filière agroalimentaire

L'Institut du Développement Rural (IDR) et L'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP) sont les seuls établissements publics à pouvoir répondre à la définition des métiers tels qu'ils peuvent être envisagés dans la filière agroalimentaire de la cuvette. Les formations qu'ils dispensent permettent de pourvoir aux emplois dans les secteurs de la production et de la transformation des produits alimentaires.

Ces formations supérieures sont concentrées dans la capitale Brazzaville alors que les nouvelles activités de production agricole et de transformation se situent plutôt en province. Cet éloignement déconnecte l'enseignement et la recherche des besoins réels des entreprises. De plus, il est difficile d'organiser des visites d'étudiants sur le terrain compte tenu des moyens limités dont disposent ces institutions. Cette situation altère de fait le fonctionnement du partenariat université - entreprises en ce qui concerne la région de la cuvette.

Malgré cela ces institutions consentent beaucoup d'effort en vue de la recherche des stages pour leurs étudiants. Ces stages constituent certes des éléments nécessaires, mais non suffisants pour assurer le caractère professionnalisant des formations. Il est indispensable que des professionnels interviennent dans le cycle de formation et que, structurellement, ils puissent exprimer des avis sur celle-ci.

Bien que l'IDR et l'ENSP répondent partiellement à la définition des métiers envisageables dans la région de la cuvette, le lien université - entreprises n'est pas encore optimal. Cette situation conforte l'idée déjà avancée par les partenaires congolais de créer un pôle universitaire agroalimentaire autonome dans la région d'Oyo.

2 - La filière secondaire (génie électrique, génie mécanique, maintenance industrielle)

Le public sélectionné susceptible d'intégrer une filière professionnalisée secondaire sera recruté majoritairement au Lycée Technique d'Oyo et à l'ENSP.

Les métiers de la maintenance et du génie mécanique dont on devine la pertinence pour accompagner le bon fonctionnement de l'industrie agro-alimentaire sont abordés dans des termes très généraux à l'ENSP. En effet il apparaît évident que les étudiants formés à l'ENSP et dont le spectre de connaissance est large et généraliste auront besoin d'un temps d'adaptation plus ou moins long pour être opérationnel dans les industries de la région de la cuvette.

La filière secondaire, bâtie autour d'un lien fort université-entreprise, formera des techniciens immédiatement opérationnels sur le terrain. Ils auront pour mission d'assurer la viabilité du pôle des productions (en partie mécanisé), et de renforcer les capacités techniques de maintenance en direction des différentes industries du secteur agro-forestier.

3 - La filière tertiaire : commerce, transport, logistique

La région de la cuvette dispose de plusieurs atouts valorisables dans le cadre des filières tertiaires avec un secteur agro-industriel émergent, des infrastructures, routières, portuaires et aéroportuaires. Cette région, située à mi-hauteur des frontières du Nord, loin de la capitale et du littoral requiert une approche logistique particulière et globale pour l'organisation des flux d'échanges tant avec l'intérieur du pays qu'avec l'étranger.

La rationalisation de l'écoulement des produits agroalimentaires vers les zones de consommation suppose l'élaboration de véritables stratégies logistiques intégrant l'ensemble des infrastructures (fluviale, maritime, aérienne et routière) et les particularités liées aux produits agroalimentaires (produits frais, denrées périssables, nécessité de développer des transports spécifiques, frigorifique ...). Parallèlement aux métiers de logisticiens de véritables métiers liés au commerce et à la vente devront émerger afin d'accompagner l'expansion économique de la région de la cuvette tant sur le plan national qu'international.

En somme, il s'agit essentiellement dans le cadre de la filière tertiaire de former des diplômés capables d'organiser le commerce et l'acheminement des produits agroalimentaires ; activités largement assumées par le secteur informel actuellement. Une attention particulière est mise sur leur capacité à créer des entreprises.

IV - Le cas particulier et les finalités du projet de formation agricole et rurale

1 - Introduction

Le programme de formation agricole et rurale porte principalement sur les productions animales et végétales à Oyo-Edou en République du Congo. Pour le MES, il s'agit de déterminer les

éléments destinés à former des cadres de niveau Bac + 2, dans les domaines des productions animales, végétales et agro-alimentaires. Ces cadres intermédiaires opérationnels, auront un rôle de soutien, de dynamisation et de développement du secteur agro industriel.

Les principales compétences attendues pour les futurs diplômés sont :

- Etre opérationnels sur le terrain et pouvoir assumer au quotidien la conduite d'exploitations de productions animales et végétales,
- Etre une interface entre le monde de la recherche et celui des employés de productions,
- Etre en capacité d'encadrement pour l'industrie agro alimentaire naissante de la région.

Au côté des éléments habituels que comporte un programme d'enseignement, l'articulation de cette formation devait être en relation avec l'offre de formation déjà disponible au Congo :

- en amont avec les filières d'enseignement classique (Baccalauréat),
- en parallèle ou en aval avec l'Institut du Développement Rural (IDR) et les différents organismes de recherche.

2 - La définition du métier et les conditions d'exercice en agriculture

La dénomination de « technicien de gestion d'unité agricole » est utilisée pour qualifier et nommer les trois champs d'insertion professionnelle identifiée :

- Responsable d'exploitation agropastorale,
- Responsable d'entreprise agroalimentaire,
- Responsable d'unité de transformation.

Dans son activité professionnelle le « technicien de gestion d'unité agricole » assurera trois fonctions principales :

1 - Conception et pilotage

Conçoit et conduit une ou des unités de production agropastorale et ou de transformation agro-alimentaire ; Conçoit le développement de l'unité en la situant dans le contexte socio-économique de son territoire ; Prend les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'unité au vu des analyses et des résultats technico-économiques et financiers ; Conduit le système d'exploitation de l'unité.

2. Gestion et encadrement

Assure la gestion d'une unité de production ou de transformation ; Encadre techniquement et humainement l'unité ; Conduit un ou des ateliers de production dans l'unité ; Gère dans sa diversité et quotidiennement l'unité.

3. Veille et développement

Assure une veille technico-économique des pratiques et contribue à l'adaptation de l'appareil de production dans le cadre de la gestion optimale de l'exploitation dans son territoire ; Veille à l'actualisation de ses compétences techniques et de ses connaissances ; Met en œuvre les techniques issues de la recherche développement sur les lieux de production ; Participe au développement de son territoire par une fonction de conseil et d'appui technique auprès du monde agricole.

Les activités du « technicien de gestion d'unité agricole » et leurs conditions d'exercice ont été définie en fonction de la taille de l'unité de production ou de transformation.

Dans les petites structures, le savoir-faire professionnel correspondant au métier de l'entreprise tient une place importante dans l'organisation des activités du « technicien de gestion d'unité agricole ».

Dans une entreprise plus importante, la stratégie et sa mise en œuvre, l'encadrement du personnel, les relations avec les partenaires correspondent à des activités tout aussi importantes que celles liées à la production ou à la transformation.

Les activités de l'emploi métier peuvent amener le « technicien de gestion d'unité agricole » à se déplacer et à travailler en collaboration avec d'autres acteurs. Cependant, dans tous les cas, la pratique du métier se fait dans l'unité agricole.

Les conditions d'exercice de toutes les activités du métier requièrent une connaissance confirmée du milieu agricole et de ces pratiques.

Le métier de « technicien de gestion d'unité agricole » peut être exercé par des femmes et des hommes. Les activités qui constituent le système de l'unité agricole peuvent relever de la production, de la transformation ou de la commercialisation.

Le métier de « technicien de gestion d'unité agricole » est caractérisé par la relation de l'individu au végétal et à l'animal. Cette relation implique une importante capacité d'observation et un goût marqué pour ces productions de l'unité agricole.

Dans le contexte de la demande, le « technicien de gestion d'unité agricole » assure la conduite de l'unité ainsi que sa gestion. Il participe en cela au développement local, territorial voire national de l'agriculture et de l'élevage par sa contribution aux programmes d'expérimentation et par la diffusion des résultats technico-économiques.

Selon une vision partagée par les acteurs du projet, la formation sera organisée en cohérence avec le système Licence-Master-Doctorat (LMD). L'installation du système LMD s'inscrit dans le cadre de débats nationaux. Selon M. le Ministre de l'enseignement supérieur « *le système LMD constitue une nouvelle culture académique au service du développement, du savoir, de l'économie, de la technologie et du progrès de l'humanité* ».

E - Les perspectives du projet Sup Agro Oyo

Compte tenu de la qualité des échanges, des travaux et des relations nouées entre les différents protagonistes, le partenariat est engagé et il a ouvert des perspectives de coopération Nord-Nord (UEVE d'Evry, DRAF Centre) et Nord-Sud (Ministère de l'Enseignement Supérieur Congolais, UEVE d'Evry, DRAF Centre) permettant l'aboutissement du projet : l'ouverture en 2010 à Oyo Edou, du universitaire Sup Agro Oyo.

Article rédigé par :

Gilles TATIN

Délégué Régional Ingénierie de Formation
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt - SRFD Centre
Cité administrative Coligny-131 rue du Faubourg Bannier-45000 Orléans Cedex
Tél. : 02.38.77.40.30 / 06.70.33.26.80
E.Mail : gilles.tatin@educagri.fr

Et

Pierre NGAE

Chargé de Mission
Ingénierie pédagogique et formation des formateurs
Relations internationales en charge
Chef de projet Sup Agro Oyo
Université d'Evry Val d'Essonne, Institut Universitaire de Technologie
Cours Monseigneur Roméro, Dpt GMP, 91025 Evry Cedex
Tel 01 69 47 73 29/ 01 69 47 75 62
Email : Pierre.Ngae@iut.univ-evry.fr / pierrengae@yahoo.fr